

La Presse, 23 février 2011, page A10

NOUVEAU CHUM

# Plus qu'un seul consortium en lice

ARIANE LACOURSIÈRE

Plusieurs associations ont vertement dénoncé, hier, le fait qu'un seul consortium soit maintenant sur les rangs pour la construction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). « Le gouvernement n'a pas le choix de mettre un terme à cette mascarade et de revenir au mode public », a déclaré l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

Le Devoir a révélé hier matin qu'Accès santé CHUM, l'un des deux consortiums qui tentaient d'obtenir le contrat de construction de 2,089 milliards de dollars, a été disqualifié pour des raisons financières.

Seul le consortium CHUM Collectif, formé notamment des firmes Innisfree, OHL et Dalkia, a présenté une proposition conforme aux balises établies.

À Infrastructuré Québec, qui coordonne le projet, on n'a pas voulu commenter cette information. « Les deux propositions des consortiums sont à l'étude », s'est-on borné à dire. Une source proche du dossier a toutefois confirmé la disqualification d'Accès santé CHUM à La Presse.

Le gouvernement pourra donc accorder le contrat au

groupe restant ou annuler le processus en cours et verser des compensations de 15 millions à chaque soumissionnaire. Une décision devrait être annoncée au printemps.

« Une mauvaise farce »

« Cet appel d'offres est en train de virer à la mauvaise farce », estime la présidente de l'APTS, Dominique Verreault, qui souhaite que Jean Charest reconnaisse son erreur et enterme définitivement tous les projets de partenariat avec le secteur privé (PPP) dans son discours inaugural, aujourd'hui.

La présidente de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), Francine Lévesque, croit elle aussi que le gouvernement doit cesser de « foncer vers le mur », accepter de payer les compensations et construire le CHUM en mode traditionnel. « On dit depuis le début que le mode PPP n'est pas approprié pour un hôpital universitaire », dit-elle.

Dans une lettre ouverte, le vice-président des Médecins québécois pour le régime public, le D' Alain Vadeboncoeur, écrit : « Notre gouvernement nous prend pour des valises et réussit encore à nous rentrer dans la gorge un PPP dont personne ne voulait. »

Des coûts qui doublent

La construction du CHUM en PPP a connu bien des remous.

Au fil des ans, les coûts de construction ont plus que doublé. L'échéancier n'a cessé d'être repoussé, si bien que le futur CHUM ne sera pas terminé avant 2019.

En juin dernier, le vérificateur général avait affirmé que les évaluations soumises au gouvernement pour choisir de construire le CHUM en PPP ne permettraient toujours pas de conclure que cette formule était plus économique.

Au début du mois de décembre, un comité d'experts indépendants mandatés par le gouvernement a finalement conclu que la construction du CHUM en PPP générerait des économies de 302 millions de dollars.

S